



L'Association du Personnel de la Ville de Bienne existe depuis 1907 et est n'affiliée à aucun parti politique. Elle est ouverte à tous les employés et employées de la Ville de Bienne, des Transports publics biennois et d'Energie Service Biel/Bienne.

## L'APBB s'engage pour :

- une protection juridique en faveur des employé(e)s
- une amélioration des conditions de travail
- une politique de personnel équitable
- une politique salariale raisonnable
- une politique sociale progressiste
- une garantie des droits des employé(e)s

## Devenez membre !

En tant que membre, vous profitez de différents avantages. Vous trouverez un aperçu sur notre site web :

[www.pvbb-apbb.ch/verguenstigungen-f.htm](http://www.pvbb-apbb.ch/verguenstigungen-f.htm)



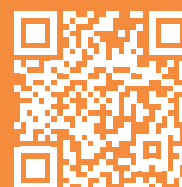
## Déclaration d'adhésion

Oui, je souhaite devenir membre de l'Association du Personnel de la Ville de Bienne

Comment ai-je été informé ?

- Internet / Page d'accueil de l'APBB
- Recommandation par un(e) membre, à savoir : \_\_\_\_\_
- Séance d'information de l'APBB
- Matériel d'information de l'APBB (reçu avec le contrat de travail)

Inscription en ligne sur  
[pvbb-apbb.ch/anmeldeformular-f.htm](http://pvbb-apbb.ch/anmeldeformular-f.htm)



NOM	PRÉNOM
ADRESSE PRIVÉE	
ADRESSE E-MAIL	
DÉPARTEMENT	DATE DE NAISSANCE

Je suis d'accord que ma cotisation annuelle de membre soit déduite directement de mon salaire (CHF 70.- pour les membres individuels / CHF 50.- pour les membres collectifs).

LIEU/DATE

SIGNATURE

Envoyer le talon par la poste à : Association du Personnel de la Ville de Bienne, Case postale 1120, 2501 Bienne  
Envoyer le talon par e-mail à : [pvbb@biel-bienne.ch](mailto:pvbb@biel-bienne.ch)